

Télétravail, démission, les raisons qui nuisent à la santé mentale des salariés

Selon une étude commandée par UiPath, 24 % des salariés français déclarent avoir connu des problèmes de santé mentale dans le cadre de leur emploi au cours des trois dernières années.

Temps de lecture : minute

19 octobre 2022

Depuis 2020, les salariés français ont connu de grands bouleversements et ont dû s'adapter rapidement à de nouvelles méthodes de travail. Le télétravail forcé, associé à un confinement strict, a eu un impact considérable sur la santé mentale des collaborateurs. Pourtant, cette proportion s'avère relativement faible en comparaison à d'autres pays européens (50 % au Royaume-Uni, 39 % en Allemagne ou encore 38 % aux Pays-Bas).

L'étude fait cependant état d'une fracture entre les salariés retournés au bureau et ceux qui ont continué à travailler depuis leur domicile. Les salariés travaillant chez eux semblent être plus exposés aux facteurs de mal-être liés au travail. Ils sont par exemple 65 % à penser que les tâches répétitives au travail nuisent à leur santé mentale, contre 57 % chez les salariés travaillant sur site. " *Les employés sont frappés de plein fouet par la situation macroéconomique. Il est important que leurs entreprises les soutiennent dans ce contexte difficile* ", déclare Mark Gibbs, président, EMEA de UiPath.

" *Les entreprises peuvent prendre des mesures concrètes pour s'assurer que les collaborateurs se sentent épanouis dans leur travail. Les*

technologies d'automatisation en sont un bon exemple. Elles peuvent aider à libérer du temps pour que les employés puissent se concentrer sur des tâches créatives qui contribuent directement à la réussite de leurs équipes et de leur organisation. Grâce à l'automatisation, les entreprises vont pouvoir évoluer rapidement pour donner naissance aux équipes et aux environnements de travail de demain. Les sociétés les plus innovantes ont d'ailleurs déjà entamé ce processus ", poursuit-il.

L'enquête, menée auprès de 5.000 employés à temps plein en France, a permis de mettre en évidence que les tâches monotones et répétitives dans leur travail quotidien ont un impact sur l'humeur générale des salariés. 35 % des salariés effectuant 50 % ou plus de tâches répétitives déclarent avoir connu des problèmes de santé mentale liés au travail. C'est 11 points de plus que la moyenne des répondants en France (24 %). Cela a par ailleurs un impact considérable sur l'emploi : 70 % des salariés effectuant 50 % ou plus de tâches répétitives envisagent de changer d'emploi.

Les entreprises courent ainsi le risque de voir leurs salariés démissionner au profit de postes offrant davantage de créativité. Pour la plupart des collaborateurs en France, l'accomplissement de tâches répétitives est source de sentiments négatifs. En effet, 41 % ressentent de l'ennui, 39 % ne sont pas stimulés et 25 % ont l'impression de perdre leur temps. 38 % d'entre eux souhaitent être impliqués dans des tâches plus créatives et 32 % souhaitent la suppression partielle des tâches répétitives.



À lire aussi
Santé mentale : comment protéger vos salariés ?

Article écrit par Estelle Imbert